



ECOLE DE TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL

17 avenue Théophile Roussel 48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.27.78 Fax : 04.66.32.40.83

etes.admin@wanadoo.fr www.etes.fr

SIRET : 77560908400063 – APE 8535Z

Formation continue n° 91-480000448

Module de Formation Continue

Les écrits professionnels du travail social

Personnes concernées

Les professionnels des établissements des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Objectifs

- Réinterroger sa pratique des écrits professionnels et écrire plus facilement
- Revenir sur son rapport personnel et professionnel à l'écriture
- Aborder la méthodologie et le processus sous-jacent à l'écriture d'un texte professionnel
- Améliorer la lisibilité et la compréhension de ses écrits au travail
- Transférer les acquis de la formation dans ses pratiques quotidiennes d'écriture

Pédagogie

Groupe de 12 personnes en atelier d'écriture professionnelle.

La formation est proposée sous la forme d'un atelier de pratique de l'écriture et d'un dispositif de réflexion, d'échanges et de constructions de savoirs et savoir-faire autour des pratiques et de l'expérience des participants : on écrit, on lit et on échange autour de ses productions, individuellement, en petits groupes et en grand groupe. L'atelier se veut le cadre d'une écoute favorable et constructive.

La formation s'appuie sur des mises en situations concrètes à partir des situations rencontrées par les participants.

Contexte :

L'écriture au travail, dans le champ du social, du médico-social et du sanitaire, est une écriture au sujet d'autrui, qui se doit d'être respectueuse des personnes accompagnées. Celles-ci peuvent accéder aux écrits qui les concernent. Mais tout écrit professionnel est également porteur d'une vision du travail – celle de l'auteur du texte – et d'une image institutionnelle : écrire est toujours, aussi, donner à voir quelque chose de sa pratique professionnelle. Prise entre la subjectivité professionnelle d'un auteur, la réalité d'une prise en charge dont elle est censée rendre compte, le langage qu'elle utilise et des contraintes formelles (compte-rendu, bilan, rapport, projet ...), l'écriture au travail est un enjeu d'intelligibilité du travail pour l'ensemble des acteurs.

Contenu :

- **Présentation de la formation**, de son dispositif pédagogique, des participants et de l'intervenant.
- **Problématisation** : On repère les questions-problèmes liées à l'écriture des textes professionnels, on met à jour les représentations des différents acteurs présents : comment chacun se situe-t-il face à ce type d'écrit ? Comment ces représentations influent-elles sur le mode de travail et les productions de chacun ? Quels sont les enjeux tant institutionnels que professionnels et personnels, des spécificités des situations d'écriture de chacun ? On identifie ses marges de progression personnelles dans un contexte institutionnel précis.



ECOLE DE TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL

17 avenue Théophile Roussel 48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.27.78 Fax : 04.66.32.40.83

etes.admin@wanadoo.fr www.etes.fr

SIRET : 77560908400063 – APE 8535Z

Formation continue n° 91-480000448

- **Rapport à l'écriture et production d'un écrit** : La production d'un texte renvoie son auteur au rapport qu'il entretient avec l'écriture. Revenir sur ce rapport permet d'en dégager les enjeux et de comprendre ce que représente, pour chacun, le passage à l'écriture. La séance permet en outre de repérer les freins et les blocages, et de les remettre au travail dans le cadre de la formation.
- **Compte rendu, bilan, rapport, projet, quelle typologie ?** : Ecrire un compte rendu, c'est devoir produire un texte « objectif ». Mais comment l'écriture peut-elle rendre compte avec justesse d'une réalité ? Qu'en est-il d'une information, d'une interprétation ou d'une opinion ? Passer de la rédaction d'un compte rendu à celle d'un bilan, d'un rapport ou d'un projet conduit à s'interroger sur la structuration d'un texte, son plan, et sur son articulation avec une écriture vivante et dynamique. Ce travail conduit à poser les bases d'un référentiel des écrits professionnels.
- **Ecriture de notation, du cahier de transmission au carnet de travail** : L'écriture quotidienne et régulière peut-elle être un outil de travail ? Comment se saisir des impressions, observations et réflexions qui nous traversent régulièrement au travail ? Comment « communiquer » avec ses collègues ?
- **Ecrire au sujet d'autrui** : Donner à voir une situation d'accompagnement dans le respect de la personne accompagnée soulèvent des questions fondamentales pour chaque professionnel. Ici, on revient sur l'écriture au sujet d'autrui et sur chacun de ses enjeux : compréhension des situations, structuration d'un récit, ton et style employés, lisibilité, prise en compte du lecteur.
- **Lire au positif pour finaliser la rédaction d'un écrit professionnel** : Les écrits professionnels engagent de façon forte la responsabilité du rédacteur : l'écriture est un outil pour penser son intervention et éviter de préconiser des solutions purement intuitives ou de routine. La démarche proposée ici permet aux participants de reprendre des textes professionnels déjà écrits ou en cours de rédaction, et d'en opérer, avec l'aide du groupe et de l'intervenant, une lecture à la fois critique et constructive. Celle-ci débouche sur des pistes de travail précises et personnalisées, ainsi que sur des apports théoriques, méthodologiques et pratiques complémentaires.
- **Le bilan des quatre journées.**

Durée

28 heures 4 jours (2 X 2 journées consécutives).

Modalités d'évaluation

- Feuilles de présence émargées.
- Attestations de stage.
- Retour sur les questions-problèmes initiales
- Bilan oral collectif
- Questionnaire de satisfaction

Animation

Philippe CHENOT, formateur consultant en écriture professionnelle, animateur d'atelier d'écriture, psychologue du travail.



ECOLE DE TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL

17 avenue Théophile Roussel 48100 MARVEJOLS

Tél : 04.66.32.27.78 Fax : 04.66.32.40.83

etes.admin@wanadoo.fr www.etes.fr

SIRET : 77560908400063 – APE 8535Z

Formation continue n° 91-480000448

Lieu :

- A l'ETES pour les inscriptions individuelles.
- Sur site : Une rencontre avec la Direction en amont pour finaliser la commande de travail et en aval pour effectuer un rapport de l'action menée auront lieu.

Calendrier

- pour les inscriptions individuelles
 - 13 et 14 mars, puis 3 et 4 avril 2017
- A définir pour les actions sur site

Coût :

- 685 euros en inscription individuelle
- Nous consulter pour les actions sur site